

## SOMMAIRE

- Résumé des séances du conseil
- Actualités municipales
- Loisirs et culture
- Messages des organismes
- Annonces publicitaires
- Offres d'emploi
- Divers
- Informations pertinentes
- Calendrier

## Mot de la Municipalité

Comme mentionné dans le journal du mois dernier, la municipalité a procédé à l'installation de caméra de surveillance à des endroits spécifiques. Ces caméras ont été installées à des fins de surveillance de sécurité. S'il se passait un vol, bris ou accident sur nos terrains, cela nous permettra d'avoir des preuves à transmettre aux policiers.

A aucun moment, la municipalité ne procédera à des vérifications à la demande de citoyen à des fins personnelles, à moins d'un méfait grave, si tel est le cas, la municipalité le fera à la demande des policiers seulement!

Nous voulons que nos citoyens se sentent en sécurité dans notre municipalité et non qu'ils se sentent espionnés.



## **LE CONSEIL A ADOPTÉ ...**

### **SÉANCE DU 3 OCTOBRE ajournée au 10**

Suite à la panne de courant et perte de télécommunication en début de soirée le 3 octobre, le conseil a décidé de remettre la séance au mardi 10 octobre à 20h00.

Dépôt du rapport financier 2021 et rapport du vérificateur, vous trouverez le sommaire ci-joint, ainsi que le rapport du maire sur les faits saillants de 2021.

Reddition de compte, pour l'aide financière de 65 565\$ reçue en 2021 par le MTQ pour la voirie locale.

Adoption du budget de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du secteur nord, tel que présenté pour un total de 438 759 \$ et s'engage à assumer sa quote-part au montant de 31 722 \$ pour l'année 2023.

Reprise des activités Bang, une demande de candidature sera publiée dans ce journal

Lancement de la MADA se fera lors du souper des Gerbes d'Or, le 10 décembre 2022.

Pour la mise au norme du fossé de la rue Gaudreault, un budget de 19 000\$ taxes en sus est attribué pour l'achat de matériel (semence, pierre, etc) la location d'équipement ou à des contrats de services pour le reprofilage du fossé et la pose des matériaux et la surveillance par l'ingénieur

Des travaux seront réalisés au garage sur la rue Gaudreault acheté par la Municipalité, soit refaire l'électricité, changer porte, démolition de la maison en partie financé par une aide financière du MAMH.

Achats de matériel, location d'équipement ou à des contrats de services pour la pose du ponceau, temps ingénieur donc un budget de 11 000\$ taxes en sus pour la réparation du ponceau du lac Milot qui était parti avec le coup d'eau du printemps.

Demande à Hydro-Québec pour une aide financière dans le cadre du programme pour l'installation de borne de recharge pour véhicule électrique.

Suite à une modification de la Loi sur l'accès à l'information un comité doit être formé : mesdames Rita Ouellet et Sandra Gagnon en seront les membres.

Renouvellement de l'entente de service pour le traitement des archives.

La Municipalité accepte l'offre de cession d'une partie de terrain au parc industriel.

Demande à Bell Mobilité pour avoir accès au téléphone en tout temps lorsque des pannes majeures surviennent comme tout récemment.

Aide financière de 250\$ à Centraide.

## Rapport du maire sur les faits saillants de l'année 2021

À titre de maire, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier 2021 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

### États financiers de 2021 et rapport du vérificateur :

Le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 a été déposé à la séance ordinaire du conseil du mois d'octobre ajournée au mardi 11 suite à une coupure des télécommunications et des services d'électricité.

## Sommaire des résultats exercice terminé le 31 –12-2021

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot | 93080 |

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Réalisations 2020	Budget 2021	Réalisations 2021	Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1 545 604	1 471 586	1 604 158	1 634 816
Investissement	227 804		292 721	292 721
	3 1 773 408	1 471 586	1 896 879	1 927 537
<b>Charges</b>	4 1 355 960	1 531 686	1 562 572	1 592 817
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5 417 448	(60 100)	334 307	334 720
Moins : revenus d'investissement	6 ( 227 804)(	)	292 721)(	292 721)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7 189 644	(60 100)	41 586	41 999
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8 253 761	228 972	297 596	298 041
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 ( 83 767)(	106 767)(	109 767)(	109 767)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ( 33 427)(	82 214)(	26 541)(	26 741)
Excédent (déficit) accumulé	12 (55 211)	24 909	31 996	31 996
Autres éléments de conciliation	13 7 554			
	14 88 910	64 900	193 284	193 529
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15 278 554	4 800	234 870	235 528

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

# Actualités Municipales

Au 31 décembre 2021, l'excédent de fonctionnement non affecté est de 642 931\$, l'excédent de fonctionnement affecté est de 187 154\$, les fonds réservés sont de 64 409\$. Le financement des projets en cours est en déficit de 169 477\$.

La Municipalité a investi 661 475\$ en immobilisations durant l'année.

## SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2020	2021	2020	2020
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	340 638	123 659	134 823	356 853
Débiteurs	2	1 994 103	1 727 280	1 729 657	1 994 294
Placements de portefeuille	3				
Autres	4				
	5	2 334 741	1 850 939	1 864 480	2 351 147
<b>Passifs</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6				
Dettes à long terme	7	1 687 461	1 452 300	1 452 300	1 687 461
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8				
Autres	9	500 087	280 878	283 817	502 303
	10	2 187 548	1 733 178	1 736 117	2 189 764
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	147 193	117 761	128 363	161 383
<b>Actifs non financiers</b>					
Immobilisations corporelles	12	7 940 286	8 304 165	8 308 166	7 940 286
Autres	13	78 249	78 109	78 109	78 249
	14	8 018 535	8 382 274	8 386 275	8 018 535
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	564 071	642 931	653 533	574 015
Excédent de fonctionnement affecté	16	114 481	187 154	187 154	118 727
Réserves financières et fonds réservés	17	133 563	64 409	64 409	133 563
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	79 000)(	74 200)(	74 200)(	79 000)
Financement des investissements en cours	19	68 725	(169 477)	(169 477)	68 725
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	7 363 888	7 849 218	7 853 219	7 363 888
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
	22	8 165 728	8 500 035	8 514 638	8 179 918

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23-1

Le rapport du vérificateur externe, Mallette, daté du 3 octobre 2022, indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et des ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptable canadiennes pour le secteur public.

Le sommaire des états financiers est disponible sur le site internet de la municipalité.



# Actualités Municipales

## **Réalisation - année 2021 et à date :**

En plus des opérations courantes, au cours de l'exercice qui se termine, nous avons réalisé les projets suivants:

**Mise à jour des équipements informatiques** – avec la pandémie cette opération devenait cruciale afin de maintenir les services actifs et garder contact. Plusieurs subventions ont été accordées afin d'outiller les municipalités à l'ère numérique. Nous avons également obtenu une subvention pour le réaménagement de la salle informatique de la bibliothèque et cette salle servira pour les formations informatiques, les rencontres zoom et aux divers besoins des utilisateurs. Également en soutien à notre club des Gerbes d'Or, ceux-ci ont pu bénéficier d'une aide financière Nouveaux Horizons et s'équiper en informatique pour leur conseil d'administration et pour leur membre, du mobilier a également été mis à la disposition de tous dans la salle communautaire et dans la salle informatique de la bibliothèque.

**Parc central** – Les travaux ont débuté à la fin de l'année 2020, le terrain de fer, le terrain de tennis sont fonctionnel, un nouveau terrain de palet américain verra le jour en 2022, il reste à finaliser les sentiers, les plantations et l'éclairage. Toutes les installations seront fonctionnelles pour l'été 2023. Nous avons eu la participation financière du club des Gerbes d'Or pour la section fer à cheval qui ont bénéficié d'une subvention Nouveaux Horizons que nous avons collaboré à réaliser.



Un espace **Pumptrack** a également vu le jour en 2021, amenant une structure innovante dans notre région.

**Centre de Services** - La réfection (toit, revêtement extérieur et réaménagement intérieur) du centre de service en plus de rajeunir sont look, donnera accès à des toilettes pour les utilisateurs du parc central.

**Terrain de balle** – les travaux ont débutés en 2019, ils sont terminés avec l'aménagement de bâtiments et l'acquisition d'estrade. Un tournoi de balle a été organisé en août 2022 et toute la population a pu profiter de ces belles installations.

**Travaux de voirie** – Les travaux de réfection des ponceaux de l'avenue Lévesque et ceux du chemin du lac Milot ont été réalisés afin d'assurer des déplacements plus sécuritaires aux usagers. Un deuxième radar a été installé sur la rue Gaudreault afin de sensibiliser les gens à la vitesse. Un nouveau véhicule de service a été acheté pour les travaux publics.

# Actualités Municipales

**Hygiène du milieu** – L'étude de vulnérabilité du puits a été réalisée afin de nous permettre d'établir un plan de protection de notre source d'eau potable.

**Compteur d'eau** – pour répondre aux exigences du Ministère, des compteurs d'eau seront installés dans les commerces de la Municipalité et un échantillon de 20 résidences. Le projet a pris quelques retards considérant la pandémie et les mesures de distanciations, mais devrait voir le jour en 2023.

**Assainissement** – l'étude d'ingénierie préliminaire est débuté par la prise de mesures de débits qui s'est terminée en juin 2022. Ce travail permettra d'établir les bases de notre projet et de définir quel type d'installation sera requis. Ce projet va nous mener à la réalisation d'un système de traitement des eaux usées et la mise en opération d'ici 2024.

**Mesures d'urgence** – prévention : Nous avons finaliser la mise en place d'une installation permettant de mettre une génératrice à l'édifice municipal en cas de panne et quatre nouveaux appareils respiratoires ont été acquis pour le service d'incendie afin d'être aux normes.

## Travaux à venir

Certains travaux ont été remis pour diverses raisons, pandémie, disponibilité de main d'œuvre, de matériaux, de ressources, manque de temps, mais imminent toujours.

Développement du lac Milot

Mise aux normes de nos installations septique – camping;

L'acquisition du Parc industriel et son développement;

Mise en valeur du sentier 49<sup>ième</sup> parallèle dans notre municipalité par la consolidation du tracé (achat de terrains et déplacement requis), l'aménagement d'une halte touristique et la réfection du garage;

Traitement de surface dans le rang 5

Plan d'intervention de notre réseau routier et de nos bâtiments municipaux;

Infrastructures eau-égout de l'avenue Lévesque entre Pedneault et Duchesne;

Parc des Tout-petits – aménagement et module de jeu

## Rémunération des élus

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier fait mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

La rémunération est établie conformément au règlement numéro 03-2010 ainsi que par résolution annuelle lors du budget. La rémunération imposable du maire était de 10 608.96\$ à laquelle s'ajoutait une allocation non imposable de 5 463.60\$ (5227\$ sans taxes). La rémunération imposable de chaque conseiller était de 3 501.00\$ et leur allocation non imposable était de 1 803.00\$ (1725\$ sans les taxes). À l'exception de monsieur Mario Duchesne nouvellement élu qui a reçu 583\$ de rémunération et 287\$ d'allocation, remplaçant madame Sonia Lefebvre (sortante) qui a reçu 2626\$ de rémunération et 1292\$ d'allocation.

De plus, le maire a reçu une somme pour les rencontres du conseil des maires de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Ces sommes sont versées par la MRC, soit une rémunération de 4597\$ au maire et une allocation de 2 298\$, totalisant 6 895\$ pour l'année 2021. Le conseiller Patrick Bouchard a reçu une allocation de 479\$ et une rémunération de 959\$ pour sa présence aux séances de la Régie incendie.

## Contrats de 25 000\$ et plus

Conformément aux dispositions du code municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats de 2 000 \$ conclus avec une même entreprise lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse

# Actualités Municipales

## Contrats de 25 000\$ et plus

Conformément aux dispositions du code municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats de 2 000 \$ conclus avec une même entreprise lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ de l'année 2021 est disponible sur le site internet de la Municipalité .

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent, d'une façon ou d'une autre, à toutes les activités de la municipalité. Grâce à vous, nous pouvons aller plus loin et développer un esprit de collaboration et de partage.

En terminant, je tiens à souligner le soutien et l'engagement des élus et de tous les employés qui tiennent à offrir une qualité de service, tout en maintenant une saine gestion financière. Malgré les inconvénients subis dans cette période de pandémie, tous ont su agir avec diligence pour répondre au mieux à nos contribuables et réaliser les activités dans les meilleures conditions possible .

*Marc Laliberté*, maire

11 octobre 2022

## **Vol élucidé, vol déclaré, vol récupéré !**

Suite à la vague de vol qui s'est produite dans notre municipalité dans les derniers mois, beaucoup de ces méfaits ont été élucidés, c'est grâce aux plaintes et information du public qui ont été enregistrées, que les policiers ont été en mesure de trouver le coupable.

Les enquêteurs nous mentionnaient, que s'ils vous arrivent de vous faire voler et même si selon vous, ce n'est pas un objet d'une valeur monétaire importante, il est très important de toujours faire un constat à la Sûreté du Québec.

Quand vous le faites, un rapport est entré dans leur système et s'il y a une perquisition, même plusieurs mois après le vol, ils peuvent alors associer les objets à votre dossier. Cela fait en sorte qu'il y a plus d'accusation de porter contre le ou les individus. Et vous pouvez récupérer vos objets.

Il n'est pas nécessaire de faire venir une patrouille chez vous pour faire votre déclaration, vous pouvez la faire par téléphone en appelant au **CRC, Centre Réponse Citoyen** en composant le 418-549-9266 ou encore le 310-4141 vous serez transféré au **CRC**.

## Location de la salle de l'âge d'Or! Période des fêtes (15 novembre au 15 janvier)

Prendre note que vous avez jusqu'au **Vendredi le 4 novembre 2022 à 12 h.** pour donner votre nom afin de louer la salle de l'Âge d'Or pour le temps des fêtes (du 15 novembre au 15 janvier).

S'il y a plus d'un nom pour une même date, le **tirage au sort** se fera à la séance du conseil du 7 novembre 2022.

**Un seul nom par famille est autorisé dans la boîte.**

**Le paiement devra être effectué au moment de la réservation,**  
**(une retenue de 15% sera faite en cas d'annulation)**

Après cette date, les locations sont données au premier arrivé, premier servi.

Coût : 175 \$ taxes en sus



## Jour du Souvenir

Les bureaux municipaux seront fermés **vendredi le 11 novembre** pour le Jour du Souvenir

**Bon congé!**





## Halloween 2022

**Date : Vendredi 28 octobre 2022**

*À la demande générale, l'activité de l'Halloween en avant de l'édifice municipal revient encore cette année !!*

*Petite nouveauté cette année, afin de donner un break de souper aux parents, de 17h à 18h des hot-dogs cuits sur le feu, seront offert en échange d'une contribution volontaire !*

*Pour la distribution de bonbon, vous pouvez dès maintenant réserver votre table en appelant à la municipalité.*

*Surveillez l'activité de la sorcière magique pour les enfants de 4 à 12 ans, les 5 indices seront publiés aléatoirement à compter du lundi 24 octobre !!*

*Cette activité de l'Halloween sur les terrains de la municipalité a pour but de limiter le plus possible, les déplacements dans les rues par les enfants qui sont à pied, c'est pour leur sécurité et non pour les décourager de passer par les maisons, ceux et celles qui préfèrent rester à la maison pour donner les bonbons, il y aura encore la citrouille magique à mettre dans une fenêtre. Les personnes qui désirent recevoir les enfants mais qui demeure plus loin, vous pouvez appeler à la municipalité en mentionnant que vous désirez donner vos noms et adresses afin de recevoir des enfants, il y aura une liste de faite à partir des informations reçues avant le 26 octobre 16h.*

*Une publication de cette liste sera mise sur le Facebook municipal jeudi le 27 octobre et sera programmée pour être republier toutes les 2 heures et ce tout au long de la journée !*

*Donc voici l'horaire et les activités de la soirée ;*

*Hot-dog sur le feu de 17h à 18h !*

*18h à 20h distribution de bonbons, musique d'ambiance, feu de joie, café et chocolat chaud offert à tous et surtout beaucoup de plaisirs !*

**Bienvenue à tous !!**

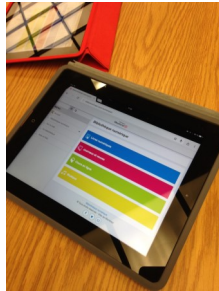


**Les ateliers Pirouette  
sont de retour !**

**Le mercredi de 9h à 10h  
nous accueillons les enfants  
de 0 à 5 ans à la bibliothèque.  
Lectures et jeux sont à l'honneur  
pour le plus grand plaisir  
des enfants.**

## BIBLIOTHÈQUE

Des liseuses numériques  
Sont disponibles,  
si vous voulez faire l'essai  
De ce mode de lecture



La bibliothèque  
a besoin de  
bénévoles



2h par mois environ  
Adultes ou ados, si ça vous  
Intéresse, appeler moi.

Martine: 418-373-2266 poste 2507



## HORAIRE

## BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Mardi: 9h à 11h (École)

18h à 19h30

Mercredi:

12h30 à 14h30

tel:418-373-2266 poste 2507



# MESSAGE DES ORGANISMES



Prévention des incendies

## LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



Votre  
gouvernement

Québec

### LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



#### ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



#### INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



#### JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



#### SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



#### FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



#### ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



#### EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguiez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



#### CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prevention-incendies](http://Quebec.ca/prevention-incendies)

# QUINCAILLERIE

*Milot*

**418 373-2020**

**121, Lévesque, Saint-Ludger-de-Milot**

Dû à un manque de personnel,  
nous sommes désolés de vous annoncer  
que nous sommes dans l'obligation  
de réduire nos heures d'ouverture.

À partir du 15 octobre  
le samedi ouvrira  
de 8h à MIDI.

Nous passons également à l'horaire d'hiver.  
Lundi-vendredi 8h à 17h FERMÉ LE MIDI  
Samedi 8h à midi

**Merci de votre compréhension !**



**RESTAURANT  
DÉPANNEUR**  
— DU PARC —



121 RUE LÉVESQUE, ST-LUDGER DE MILOT, QC, G0W-2B0

POSTE OFFERT ( IDÉAL POUR ÉTUDIANT)

**COMMIS DE DÉPANNEUR**

( AVEC OU SANS EXPÉRIENCES )

POUR TRAVAILLER 1 FIN DE SEM SUR 2

SALAIRE A DISCUTER 🤑

SI INTÉRESSÉ OU POUR INFORMATION,

CONTACTEZ : SYLVIE THIVIERGE **AU 418-373-2301** POSTE 2

OU

**ENVOYER VOTRE CV PAR EMAIL**

[DEPANNEURDUPARC@GROUPERSROUTHIER.COM](mailto:DEPANNEURDUPARC@GROUPERSROUTHIER.COM)

La Direction

## RETRAITÉ (OU AUTRE) RECHERCHÉ

( HOMME OU FEMME A-TOUT-FAIRE )

TU AS LE GOUT DE SOCIALISER ET DE VOIR ' DU MONDE '

TU ES EN FORME ET TU VEUX LE RESTER

## RESTAURANT DÉPANNEUR — DU PARC —

A UN TRAVAIL PARFAIT POUR TOI

NOUS OFFRONS DE 20 A 25 HEURES

D'OUVRAGE PAR SEMAINE

DANS DIVERS DÉPARTEMENTS

SI CETTE OFFRE T'INTÉRESSE, TU PEUX PRENDRE DE

L'INFORMATION AU BUREAU

ET TU PARLES A JUDITH OU A FRANCE

TEL : 418-373-2301 POSTE 4



# Offres d'emploi

## Patinoire Hiver 2022-2023

### Surveillant

#### Tâches et responsabilité

Entretien le bâtiment des joueurs en y faisant le ménage à chaque jour ;  
Surveiller l'accès aux chambres des joueurs et aux salles de bains;  
Veiller sur l'ameublement (tables, chaises et autres);  
Veiller sur les équipements de loisir (chandails, casques, etc);  
Gérer l'horaire en cas de mauvaise température (heures d'ouvertures variables – fermé en cas de pluie ou tempête);  
Remplir les documents demandés par la Municipalité;  
Toutes autres tâches connexes.

#### Conditions de travail

Être disponible les soirs de semaine (18 h à 21 h) ainsi que les fins de semaine (13 h à 16 h et 18 h – 21 h);

L'horaire de travail est variable selon les activités et la température;  
Salaire : À partir de 14,25 \$ de l'heure

#### Entretien de la patinoire :

Passer la machine à glace déneiger les accès, nettoyer la glace, glacer la patinoire et autres tâches connexes. Salaire à discuter

Faites parvenir votre curriculum vitae ou vos coordonnées  
au bureau de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot au :  
**739, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot** (Québec), G0W 2B0,

FAX.: 418-373-2554, par courriel à [administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

**DATE LIMITE : VENDREDI 25 NOVEMBRE 12 H**

**BRIGARDIER (ÈRE) SCOLAIRE**  
du lundi au vendredi selon l'horaire de l'école.

**Vous pouvez communiquer avec la Municipalité au  
418-373-2266 poste 2501 en laissant votre nom ou par courriel :  
[administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)**



## Offres d'emploi



La Municipalité est à la recherche de 2 animateurs pour les activités B.A.N.G pour la session **automne/hiver 2022-23**

Étudiant 15 ans et plus ou adulte sont les bienvenues !!

Ce travail est d'une durée de 12 semaines, le nombre d'heure par semaine sera de 3 heures/semaine au salaire minimum.

Les personnes intéressées doivent apporter leur CV à la municipalité, ou l'envoyer par courriel au : [loisirs@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:loisirs@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

Au plus tard le vendredi 28 octobre 2022 midi.

Pour plus d'information contactez Chantale Arnold 418-373-2266 # 2509

## Divers

**Alexis Brunelle-Duceppe**  
Député de Lac-Saint-Jean



**Mon bureau se déplace  
à St-Ludger-de-Milot !**

**Le jeudi 1er décembre  
de 13 h 30 à 16 h 00  
à l'Hôtel de Ville**

**Pour prendre rendez-vous  
418 669-0013  
1 800 667-2768**

# MILLE-O-SECOURS

<i>Myriam Robert</i>	671-2039
<i>Claudia Mercier</i>	373-2788
	373-2432
<i>Gilles Richard</i>	373-2462
<i>Nathalie Tremblay</i>	373-2462
<i>Patrick Bouchard</i>	373-2342
<i>Luc Fortin</i>	373-2788
	373-2432
<i>Lise Mercier</i>	373-2342
<i>Geneviève Sirois</i>	373-2047

## **Horaire du Centre de Service de Milot**

Lundi au mercredi de 13 h à 16 h

Jeudi de 9 h à 11 h et 13 h à 15 h

Pour prendre rendez-vous avec le médecin, vous devez téléphoner au  
418-276-3161 et demandez Sylvie





# Informations pertinentes

## Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

739, rue Gaudreault  
Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : 418 373-2266

Bibliothèque	poste 2507	CDE	poste 2503
Directrice	poste 2501	Urbanisme	poste 2510
Réception	poste 2500	Loisirs	poste 2509
Maison des jeunes	poste 2506	Salle	poste 2504

Courriel : [administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

Site Internet : [www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](http://www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

Télécopieur : 418 373-2554

**Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi**

### Service de l'urbanisme

**Maxime Gobeil**, inspecteur en bâtiment

[urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

en présentiel les mercredis de 8h30 à 15h00

739 rue Gaudreault  
Saint-Ludger-de-Milot  
G0W 2B0

Les autres jours à la Municipalité de St-Henri-de-Taillon laisser votre message à la réception ou par courriel [urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

**Réservation camping** : [campin.ca](http://campin.ca) ou 418-373-2121 laissé un message

## **Régie des matière résiduelles (RMR)**

418 669-0513

## **MRC LAC-ST-JEAN-EST**

Pour des informations concernant la M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est,

**418-668-3023**

Jean Lapointe

Les évaluateurs pour le service d'évaluation

**418-662-3061**

# CALENDRIER

## Octobre 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
16 Messe 9 h 30	17 	18	19	20	21	22
23	24 	25 Biblio 18 h -19 h 30	26 Biblio 12h30-14h30	27	28 Halloween	29
30 Messe 9 h 30	31 					

## Novembre 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Biblio 18 h -19 h 30	2 Biblio 12h30-14h30	3	4	5
6	7 Séance du Conseil 	8 Biblio 18 h -19 h 30	9 Biblio 12h30-14h30	10	11 Jour du souvenir	12
13	14 	15 Biblio 18 h -19 h 30	16 Biblio 12h30-14h30	17	18	19

### **Ordures-Récupération-Matières organiques**

La collecte des ordures ménagères est aux deux semaines par alternance avec la récupération et les matières organiques (bacs bruns). La récupération et le bac brun sont ramassés la même journée.

**Si vous avez un bris de votre bac, lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coderr au 418-668-1234.**